

## COURRIER ÉLECTRONIQUE

SAINTE-THÉRÈSE, le 18 juin 2024

Aux responsables des organismes concernés

### **Objet : Appel de projets – Fonds régional de promotion de l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise 2024-2025**

Madame,  
Monsieur,

Le présent appel de projets est effectué dans le cadre du Fonds régional de promotion de l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise (FRASLA) pour la communauté d'expression anglaise des Laurentides. Ce fonds est destiné principalement à soutenir des projets non récurrents réalisés par des organismes communautaires, à l'intention de la population d'expression anglaise de notre région.

Pour l'année 2024-2025, les subventions accordées par projet continuent d'être non récurrentes et **ne peuvent dépasser 10 000 \$**. La sélection des projets sera effectuée par l'établissement en collaboration avec le Comité régional pour des programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise des Laurentides (CRASLA).

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides informera les organismes de la sélection en **octobre 2024**. Dans le cas d'une réponse affirmative, le montant qui aura été accordé aux projets sera confirmé aux organismes par la même occasion. Vous trouverez ci-joint un document explicatif sur le type de projet financé, ainsi que la fiche de présentation de projet que votre organisme doit remplir.

Prenez note que nous ne procéderons à aucune demande de précisions sur votre demande, veuillez donc remplir adéquatement chaque section de la fiche de présentation afin de faciliter la sélection des projets présentés. L'organisme régional 4Korners peut vous offrir du soutien afin de présenter un projet qui répond aux attentes du FRASLA. Les organismes communautaires qui souhaiteraient également faire des demandes conjointes - deux organismes ou plus - sont également invités à le faire. Dans ce cas, nous privilégions une seule demande faite au nom de tous les partenaires.

Vous êtes priés de retourner le document complété au CISSS des Laurentides **au plus tard le 16 septembre 2024**, à l'attention de Mme Camille Harrigan au [camille.harrigan.lddm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:camille.harrigan.lddm@ssss.gouv.qc.ca).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Harrigan, par téléphone, au 450 433-2777, poste 65364, ou par courriel à l'adresse ci-haut.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice des communications et  
des affaires corporatives,

Myriam Sabourin